Société de l'assurance automobile Québec

Avec vous, au cœur de votre sécurité

Autorisation de communiquer des renseignements relatifs aux revenus

Effacer

Notes importantes :

1. Une photocopie, une télécopie ou une reproduction numérique de cette autorisation a la même valeur que l'original, en vertu des articles 2840 et 2841 du *Code civil du Québec*.
2. La révocation de cette autorisation devra être faite par écrit auprès de la Société.

Numéro de réclamation

Autorisation (à remplir par la personne accidentée ou la personne qui la représente)

Aux fins du traitement de mon dossier d'indemnisation, j'autorise **Revenu Québec** à fournir à la **Société de l'assurance automobile du Québec** tous les renseignements contenus dans les déclarations de revenus :

Renseignements sur la personne accidentée

Date de naissance
Année Mois Jour

Numéro d'assurance sociale

Nom de famille à la naissance

Prénom

Adresse (indiquée sur la dernière déclaration de revenus)

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Cette autorisation est valide jusqu'à la fin du traitement du dossier d'indemnisation.

Signature de la personne accidentée ou de la personne qui la représente

Date (Année-Mois-Jour)

TROIS FAÇONS DE TRANSMETTRE UN DOCUMENT :

Service en ligne Remboursement de frais et envoi de documents : saaq.gouv.qc.ca/envoidocuments
Télécopieur : 1 866 289-7952
Poste : Société de l'assurance automobile du Québec
Case postale 2500, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 8A2

Conservez l'original ou une copie pour vos dossiers.

Renseignements personnels

La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saaq.gouv.qc.ca/confidentialite ou téléphonez au Centre des relations avec la clientèle de la Société.